



3^{ème} Baromètre Randstad des salaires non-cadres 2010 vs 2009

En 2010, les profils non-qualifiés ont vu leur côte augmenter avec une rémunération en hausse de 1.5%.

Paris, le 27 septembre 2011 – *Dans un contexte économique tendu, les niveaux de rémunération des salariés non-cadres ont connu une légère progression en 2010 (+1.3%). Cette année, contrairement aux professions intermédiaires, les ouvriers non-qualifiés tirent leur épingle du jeu avec une augmentation moyenne de 1,5% par rapport à l'an passé. L'étude met en exergue trois faits marquants : les différences de progression selon les niveaux de rémunération sont moins contrastées qu'il y a un an, les métiers pénuriques offrent toujours de meilleures évolutions de salaires que les autres et les jeunes de moins de 25 ans voient leur salaire moyen augmenter de +1.2%. Au plan régional, Rhône-Alpes reste la région la plus rémunératrice et l'Ile-de-France renoue avec les augmentations de salaire.*

« Les compétences restent la pierre angulaire de politiques salariales opposées : on trouve d'une part les profils les plus qualifiés - voire 'pénuriques' -, d'autre part les profils les moins spécialisés, sur lesquels il existe peu de tensions de recrutement. Néanmoins, en 2010, les distinctions sont moins tranchées qu'à l'issue de la crise de 2009. Et même si les meilleurs profils sont toujours les plus recherchés, et donc les mieux rémunérés, les profils moins expérimentés semblent enfin connaître un meilleur sort. Reste à savoir si cette tendance se confirmera en 2011.» déclare **François Béharel, Président du groupe Randstad France.**

Les salaires des non-cadres augmentent de 1,3% en 2010, une évolution dans la lignée de celle observée l'an passé

Cette année, le **salaire moyen d'un non-cadre passe à 1430 €**, contre 1411 € en 2009 (+6,4% au-dessus du SMIC).

Par ailleurs, la progression des salaires des différents niveaux de qualification est moins contrastée que l'an passé. Pour rappel, on remarquait alors une nette progression des qualifications les plus hautes par rapport aux qualifications les plus basses : **+2.9%** pour les professions intermédiaires, contre **0.3%** pour les ouvriers non qualifiés.

Cette année, on note même une augmentation plus importante pour les qualifications les plus basses (**+1.5%**).

Statut	Salaire mensuel moyen 2009 en €	Salaire mensuel moyen 2010 en €	Evolution 2009 / 2010
Ouvriers non qualifiés	1371	1392	1,5%
Ouvriers qualifiés	1437	1453	1,1%
Employés	1409	1428	1,3%
Professions intermédiaires	1634	1657	1,4%
Total	1 411	1 430	1,3%



Le BTP reste en tête des secteurs les plus rémunérateurs

Le secteur du **BTP reste le plus rémunérateur**, mais cette année l'évolution y est plus faible que dans l'industrie ou les services : 0,7% pour le BTP contre 1,4% pour les deux autres. L'an dernier, les évolutions étaient exactement inverses, avec un BTP qui progressait plus fortement que l'industrie et les services.

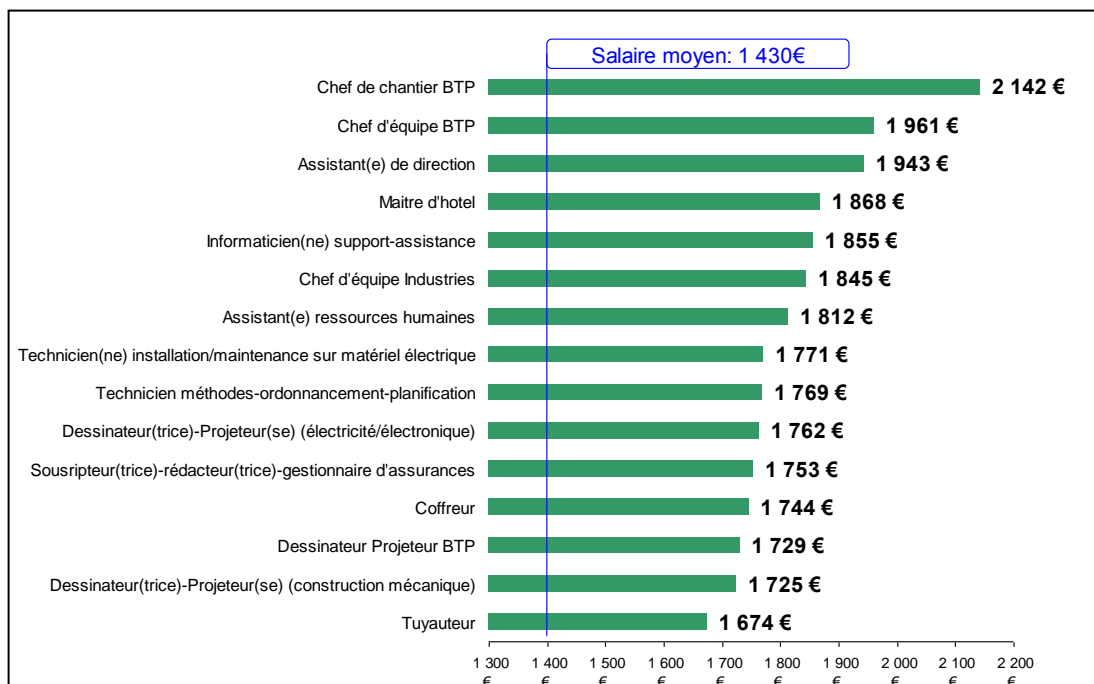
A noter également, ce secteur offre beaucoup plus de perspectives liées à l'ancienneté que dans l'industrie ou les services.

Secteur	Salaire mensuel moyen 2009 en €	Salaire mensuel moyen 2010 en €	Evolution 2009 / 2010
Métiers de l'industrie	1392	1411	1,4%
Métiers des services	1406	1425	1,4%
Métiers du BTP	1513	1524	0,7%
Total	1 411	1 430	1,3%

Les métiers qui offrent les meilleures perspectives de salaires

Les métiers en tension se détachent particulièrement des autres. En effet, l'analyse des fiches de paies a permis de les situer dans des tranches bien au-dessus de la rémunération moyenne.

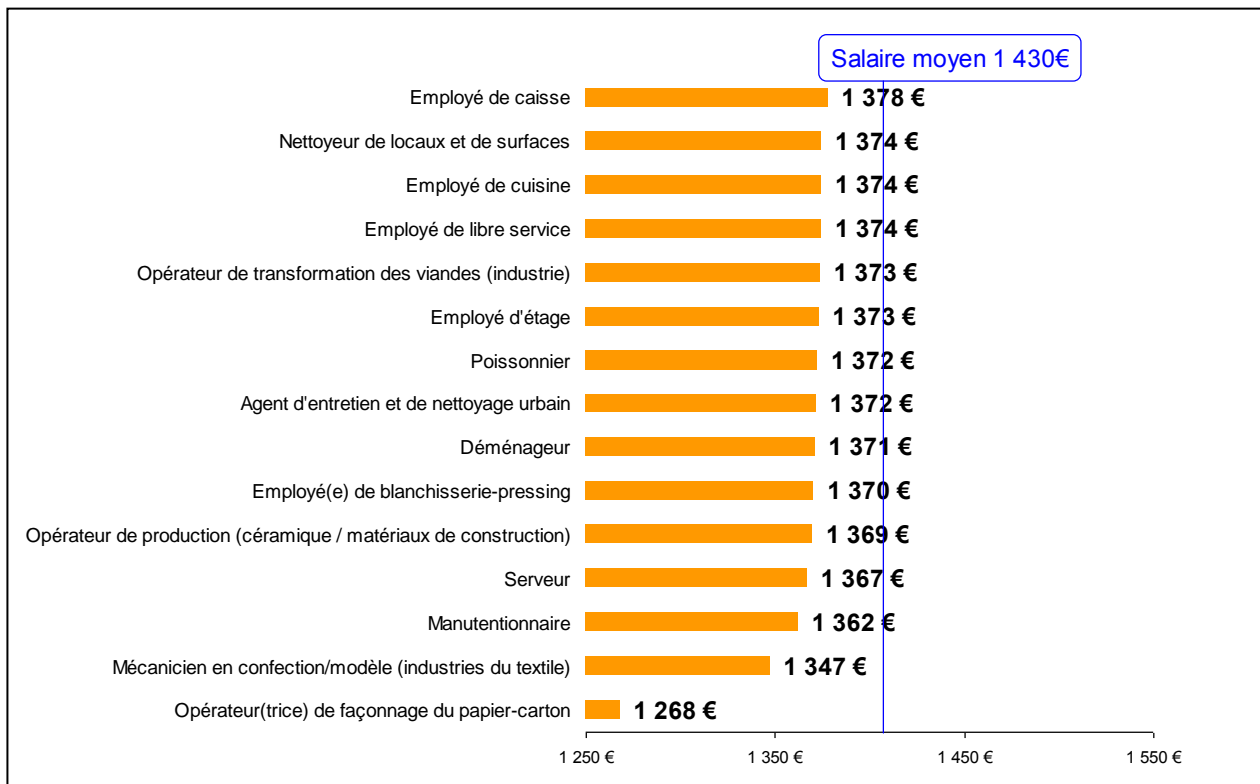
Ces écarts par rapport à la moyenne nationale vont de 17% (pour un tuyauteur par exemple) à 50% (pour un chef de chantier BTP) par rapport à la moyenne nationale. A noter, ces métiers appartiennent surtout aux catégories « ouvriers qualifiés » et « professions intermédiaires ».



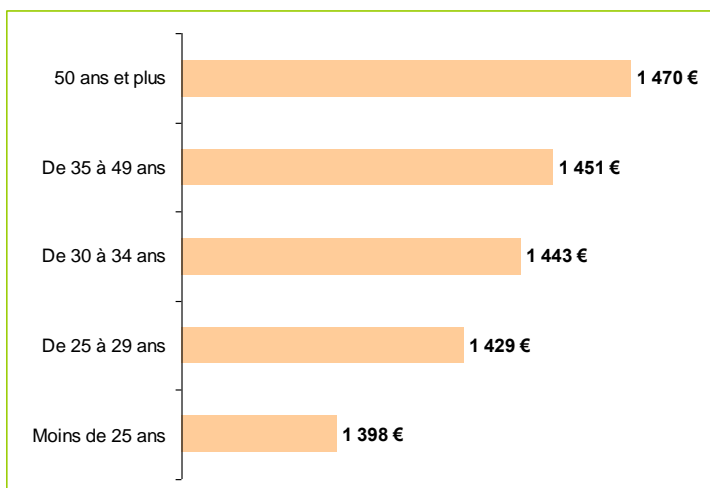


Les métiers du service parmi les plus mal rémunérés

La plupart des métiers les moins rémunérés appartiennent au secteur des services et sont peu spécialisés. Souvent, le manque de valorisation du salaire est dû au fait que ces métiers connaissent des volumes de recrutement très importants (agent d'entretien, serveur, ...) et connaissent peu de difficulté de recrutement



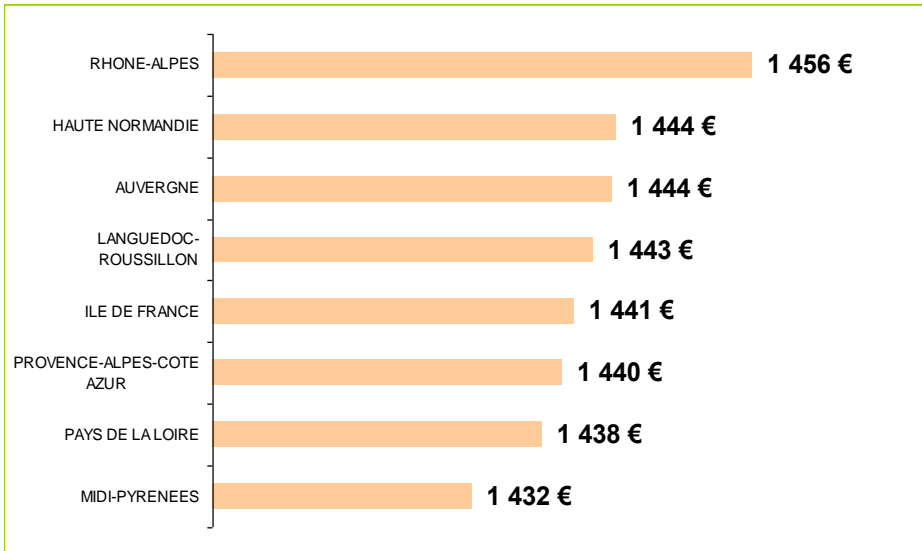
Embellie chez les juniors en 2010



La tranche d'âge des moins de 25 ans bénéficie cette année d'une belle augmentation de salaires : **+1.2%**, contre **+0.7%** en 2008/2009. Les populations les plus confirmées, entre 25 et 49 ans, connaissent quant à elles, une évolution salariale moins affirmée que les années précédentes : entre **1.2%** et **1.1%** en 2010 contre une moyenne de **1.3%** et **1.4%** entre 2008/2009. Les seniors, de leur côté, connaissent de nouveau l'évolution salariale la plus faible, soit **0.8%**.

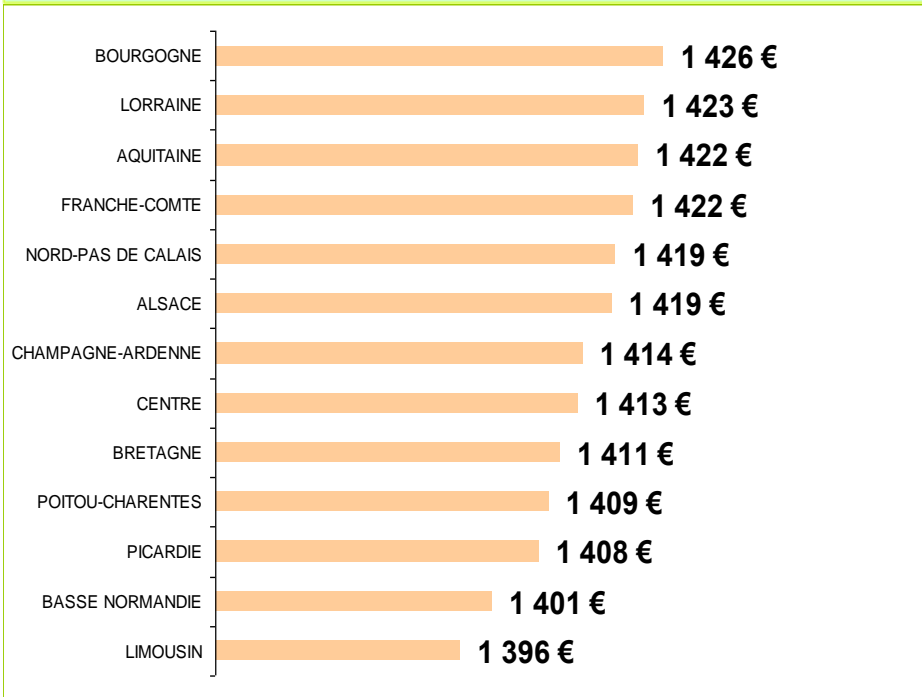


Rhône-Alpes, Haute-Normandie et Auvergne, sur le podium des régions les plus attractives en termes de salaires



Les régions rémunérant mieux que la moyenne nationale

Moyenne nationale: 1 430 €



Les régions rémunérant moins bien que la moyenne nationale



Secteur	Salaire mensuel moyen 2009 en €	Salaire mensuel moyen 2010 en €	Evolution 2009 / 2010
AUVERGNE	1416	1444	2,0%
PACA	1418	1440	1,6%
BOURGOGNE	1404	1426	1,6%
FRANCHE-COMTE	1401	1422	1,5%
PAYS DE LA LOIRE	1418	1438	1,4%
BASSE NORMANDIE	1382	1401	1,4%
CHAMPAGNE-ARDENNE	1396	1414	1,3%
BRETAGNE	1393	1411	1,3%
ILE DE FRANCE	1423	1441	1,3%
RHONE-ALPES	1439	1456	1,2%
LORRAINE	1406	1423	1,2%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1426	1443	1,2%
Total	1 411	1 430	1,3%

La région **Auvergne** se détache doublement : non seulement, elle est sur le podium des régions les plus rémunératrices, mais en plus, elle reçoit la palme de la meilleure progression entre 2009 et 2010, avec une augmentation de 2%. A sa faveur certainement, les bons résultats de certaines de ses industries agro-alimentaires durant cette période.

La région **Rhône-Alpes**, considérée en 2010 comme la plus rémunératrice pour les salariés non-cadres, connaît une évolution de 1.2% entre 2009/2010 avec un salaire moyen de 1 456 €. Cette évolution est surtout marquée dans le secteur de l'industrie (+1.8%) et dans le secteur des services (1.6%), nettement moins dans le secteur du BTP (0.5%).

La rémunération moyenne des non-cadres dans la région **PACA** est de 1 440€, au-dessus de la rémunération nationale, à 1 430€. On constate une évolution globale de 1.6% entre 2009/2010. Cette évolution est aussi bien portée par les secteurs dominants en PACA, les secteurs de l'industrie (+1.6%) et des services (+1.8%) que par le secteur du BTP (+1.5%).

La **Bretagne** se situe toujours en-dessous du national en terme de rémunération des non-cadres avec une rémunération moyenne de 1 411€, en augmentation de 1.2% entre 2009/2010. Les métiers de l'industrie, secteur majoritaire dans la région, connaissent une évolution identique à la moyenne régionale (+1.2%). En revanche, les services surperforment (+1.5%) alors que le BTP évolue seulement à +0.8%.

L'Ile-de-France, qui n'avait pas bénéficié de progression en 2009, connaît une évolution marquée cette année (+1,3%) et se maintient au-dessus de la moyenne nationale, avec une rémunération moyenne de 1441 €. On observe que cette reprise est due en grande partie à une augmentation importante de la rémunération des métiers de l'industrie (+2.4%) et des métiers du BTP (+2%) alors que les métiers des services ont plafonné à +1.3%.

Les **Pays de la Loire** connaissent une progression légèrement plus forte que la moyenne nationale (+1.4%) et son niveau de rémunération se situe légèrement au-dessus du niveau national (1 438€). Ce sont surtout les métiers des services qui expliquent cette progression (+1.9%) alors que les métiers de l'industrie (+1.2%) et les métiers du BTP (+0.9%) ont une évolution moins marquée.

Le salaire moyen des non cadres dans le **Nord Pas de Calais** est de 1 419€, légèrement en retrait de la moyenne nationale. Il a progressé de +1% entre 2009 et 2010. Les métiers des services bénéficient de la plus forte augmentation (+1.2%), alors que l'industrie (+0.9%) et le BTP (+1.1%), sont plus en retrait.



Le salaire moyen des non cadres en **Aquitaine** est de 1 422€, très proche de la moyenne nationale. Sa progression entre 2009 et 2010 est néanmoins bien en deçà de ce qui est observé au plan national (+0.6% seulement). Si le niveau de rémunération des métiers des services évolue bien (+1.2%), celui observé dans les métiers de l'industrie (+0.5%) stagne, voire régresse dans le BTP (-0.7%).

***Méthodologie** :

- Une étude réalisée sur 2009 et 2010
- **2 millions de fiches de paie** d'intérimaires analysées **par an**
- Couverture de **tous les domaines sectoriels du marché de l'emploi français** à travers **130 métiers non-cadres**.
- Les salaires présentés sont les salaires réels des intérimaires, qui sont payés au même niveau que les salariés permanents
- La base de traitement est le salaire brut mensuel : les congés payés (10%), les indemnités de fin de mission (10%) et les primes variables (13%) n'ont pas été pris en compte

À propos de Randstad Monde

Deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas il y a 51 ans, le Groupe Randstad emploie près de 27 000 collaborateurs(trices) dans 43 pays, et plus particulièrement en : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Espagne, France, Inde, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse et aux Etats-Unis. Chaque jour, 521 300 intérimaires portent les couleurs de Randstad partout dans le monde, avec toujours les mêmes valeurs de respect, de service, de confiance et d'écoute.

En savoir plus : www.randstad.com

À propos du groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en, 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2010 un chiffre d'affaires de 3.06 milliards d'euros. Le groupe emploie 3 900 collaborateurs(trices) et aura délégué 77 450 collaborateurs intérimaires par jour en 2010, en s'appuyant sur son réseau national et local de plus de 900 agences et bureaux.

Le groupe, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.randstad.fr

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication Externe
01 41 62 22 07

Sophie Durand – 06 37 86 44 00
sophie.durand@randstad.fr
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39
sebastien.buffet@randstad.fr

Relations Presse - Agence Wellcom
01 46 34 60 60

Esthel Joubert-Gaillard – ejg@wellcom.fr
Sonia El Ouardi – se@wellcom.fr
Raphaëlle Couloigner – rc@wellcom.fr



<http://wellcom.fr/presse/randstad/>